

vivre Ensemble

Bulletin municipal d'informations de Saint-Augustin-des-Bois

N° 64 – Avril 2022

La Mairie vous accueille :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Samedis 9 et 23 avril 2022 de 9h à 12h

De préférence sur rdv

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 14h à 17h

En dehors de ces horaires vous pouvez prendre rendez-vous

Contact: 02.41.77.04.49

accueil@saint-augustin-des-bois.fr

www.saint-augustin-des-bois.fr

[Facebook.com/saintaugustindesbois49](https://www.facebook.com/saintaugustindesbois49)

<https://twitter.com/StAugustinDBois>

La maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

URGENCES

Urgences : 112

Samu : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Médecin de garde : 116 117

Pharmacie de garde : 32 37

Gendarmerie : Bécon les Granits,

Avenue de la Clercière.

Tél. 02.41.77.90.17

SERVICES

Collecte des ordures ménagères :

Les 3RD'Anjou

Tél : 02.41.59.61.73

Accueil périscolaire :

Centre polyvalent, rte de Saint-Georges

Tél : 02.41. 77.08.45

Responsable périscolaire : 07.57.41.86.07

enfance@saint-augustin-des-bois.fr

Bibliothèque intercommunale :

Maison commune de loisirs

Place du Cèdre, rez-de-chaussée

Tarif annuel : 8 € par foyer

Mercredi de 17h00 à 18h30

Samedi de 10h30 à 12h00

Accueil de Loisirs associatif Le bois enchanté :

Centre polyvalent, rte de Saint-Georges

Siège : CSI l'atelier

5 rue de Savennières

49170 Saint-Georges-sur-Loire.

Tél : 06 33 01 97 73 - 02 41 39 17 11

Directeur : Cédric Lejard

Mail : leboisenchante@csi-latelier.fr

Collecte ordures ménagères mercredis 13 et 27 avril

EDITO DU MAIRE

Chers concitoyens,

Conflit ukrainien, rebond de l'épidémie de COVID, inflation majeure du prix des carburants et des matières premières, grippe aviaire ... les sujets de préoccupation et d'inquiétude ne manquent pas et traversent chacun d'entre nous.

Plus que jamais, c'est la force et la combinaison des solutions collectives qui sont nécessaires.

A l'échelle de la commune pour porter les projets positifs et de solidarité et construire l'avenir : mobilisation en faveur des réfugiés ukrainiens, soutien à nos athlètes d'excellence, autant d'initiatives à saluer et encourager.

Faire preuve de citoyenneté au quotidien en respectant les règles de vie commune, sur les déchets, sur l'accompagnement de ses animaux domestiques, autant de gestes indispensables au vivre ensemble.

A l'échelle de notre intercommunalité et de la Région pour soutenir et proposer des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle et permettre de contenir les coûts de déplacement tout en atténuant notre contribution au changement climatique.

A l'échelle nationale pour déterminer qui présidera notre pays, je vous invite à vous mobiliser largement pour les deux scrutins à venir avec un premier rendez-vous le 10 avril !

Nous avons la chance de vivre en démocratie : exerçons notre droit !

A vous rencontrer nombreux au bureau de vote !

Virginie Guichard, Maire

JUMELAGE DES SAINT AUGUSTIN

Le jumelage des St Augustin se tiendra à Saint Augustin (Seine et Marne 77) le 25 et 26 Juin 2022.

Pour participer, veuillez vous inscrire à l'accueil de la mairie.

ACCUEIL DES PARTICIPANTS ET PETIT-DÉJEUNER
VISITE LIBRE DES MÉDIÉVALES DE PROVINS
DÉJEUNER-SPECTACLE « LE BANQUET DES TROUBADOURS »
SUITE DE LA VISITE LIBRE
SPECTACLE « LA LÉGENDE DES CHEVALIERS »
INSTALLATION CHEZ LES HÔTES À SAINT-AUGUSTIN
SOIRÉE DE LA FÊTE DU VILLAGE

SAINT-AUGUSTIN DIMANCHE 26 JUIN

MATINÉE LIBRE AVEC LES HÔTES
CÉRÉMONIE DU JUMELAGE
DÉJEUNER AVEC ANIMATION
DÉPART DES DÉLÉGATIONS

90€
/ PERSONNE



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL - FÉVRIER

- **Renouvellement des conventions CAF 2022-2025** pour le financement des accueils périscolaires.
- **Audit chauffage école** : pour garantir un fonctionnement idéal de la chaufferie bois lors de sa prochaine réalisation et mise en service à l'école Albert Jacquard, il est nécessaire de s'assurer que les systèmes d'émissions de chaleur existants (radiateurs et plancher chauffant) soient en état satisfaisant. C'est pourquoi un audit sera réalisé prochainement d'un montant total de 1500,00 €. Le SIEML participe à 60% du coût de la prestation, **le reste à charge pour la commune s'élève à 600,00 €.**
- **Rythmes scolaires 2023-2024** : Après un questionnaire à destination des familles, puis une concertation avec le corps enseignant, les parents d'élèves et les élus, le conseil municipal a délibéré favorablement à la demande du conseil d'école pour la rentrée 2023-2024. Le rythme scolaire des enfants sera donc de 4 jours d'école à partir de septembre 2023.
- **Machine à pain** : convention conclue avec le boulanger de Bécon les Granits : déplacement du distributeur devant la mairie.
- **Tarifs contrôle assainissement** : La CCVHA a passé un marché de prestation de service avec la Saur (durée maximale de 3 ans) pour la réalisation de ces contrôles en cas de cessions immobilières et branchements neufs.



	Tarifs €HT	Tarifs €TTC
Contrôle raccordement	145,45	160
Logement supplémentaire	63,63	70
Contre-visite	90,90	100
Absence	63,63	70

ALEOP – MODIFICATIONS DES POINTS D'ARRÊTS

Dans l'optique d'adapter la mobilité à l'évolution de la commune, la mairie a formulé les demandes suivantes, qui ont été acceptées par ALEOP :

- Ajout très prochainement d'un NOUVEAU POINT D'ARRÊT « Ancienne Ecole » (à l'entrée des Charmes) pour la ligne de ramassage scolaire en direction du Collège Jean Racine de Saint-Georges-sur-Loire, l'arrêt « salle de sport » est évidemment conservé,
- Ajout pour la rentrée prochaine d'un NOUVEAU POINT D'ARRÊT « Ancienne Ecole » (à l'entrée des Charmes) pour la ligne régulière 424, ligne permettant notamment d'aller à Angers, l'arrêt « salle de sport » est évidemment conservé,
- A terme modification du circuit le matin par le clos du Verger pour prise en charge des élèves du collège de La Pommeraye au point d'arrêt de "la supérette", pour éviter le demi-tour sur le parking du Centre Polyvalent, ceci en fonction de l'avancée de la Tranche 2 du Clos du Verger,
- Mise en accessibilité du point d'arrêt "salle de sport" (accessible aux Personnes à Mobilité Réduite), 1er semestre 2023 en concordance avec des travaux de réfection sur le parking/château d'eau.

ALSH LE BOIS ENCHANTÉ – CSI L'ATELIER JEUNESSE

Les programmes d'animations pour les vacances d'avril et le camps d'été sont sortis.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet : <https://latelier.centres-sociaux.fr/>

*Retrouvez le projet pédagogique du Bois Enchanté, basé sur le libre choix des enfants, leurs propositions et celles des animateurs, sur notre site internet : latelier.centres-sociaux.fr/le-bois-enchanté

ANIMAUX

Chien, chat, mais aussi furet : tous ces animaux de compagnie doivent être identifiés, c'est à dire enregistrés dans le fichier national d'identification des carnivores domestiques en France. L'identification d'un animal de compagnie est le seul moyen qui permette de faire un lien officiel entre l'animal et son propriétaire.

Pour rappel, abandonner un animal est un acte de cruauté et de maltraitance, aujourd'hui **passible de 2 ans d'emprisonnement et de 30 000€ d'amende** . Dans les faits, peu de procédures judiciaires aboutissent. **Le projet de loi défendu par le Gouvernement entend alourdir cette sanction**, qui pourrait atteindre trois ans d'emprisonnement et l'interdiction de posséder un animal de compagnie.

SAINT-O SOLIDARITÉ

La France s'est engagée à accueillir une partie des réfugiés ukrainiens et l'Etat consulte actuellement les communes pour répertorier les hébergements possibles. Vous pourriez prêter un logement inoccupé ou partager des locaux avec une personne ou une famille ? Vous connaissez quelqu'un qui pourrait le proposer ?

L'Association Saint-O Solidarité, dont la vocation est d'apporter de l'aide à toutes les personnes migrantes ou en situation de précarité, se mobilise avec le soutien de la mairie et fait appel à vous.

Nous organiserons dès que possible une réunion pour vous rencontrer et partager les dernières informations qui nous seront communiquées. Si vous décidez de vous lancer, vous serez accompagnés et aidés par notre association.



Pour vous engager ou pour en savoir plus, manifestez-vous au plus vite en écrivant à SOS.saintaugustindesbois@gmail.com

Pour d'autres modes d'action, de nombreuses initiatives sont recensées (Croix-Rouge, Secours Populaire, ... et par exemple, plus près de nous, à Chalonnes).

Merci d'avance pour la fraternité en action !

INFLUENZA AVIAIRE

AVIS À TOUS LES DÉTENTEURS DE VOLAILLES

Le département de Maine-et-Loire est confronté à la diffusion rapide du virus de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) dans les basses-cours. La situation est catastrophique en Vendée, et extrêmement préoccupante pour le Maine et Loire.

Une zone de protection et de surveillance est mise en place sur notre secteur afin de limiter la circulation virale.

Nous rappelons que même les particuliers sont concernés par « l'obligation d'enfermement de toute volaille (en intérieur ou mise sous filet) », **cette obligation étant assortie d'une peine d'amende de 135 euros en cas de non respect.**

Les mesures suivantes sont à appliquer si vous détenez une basse-cour :

- Confiner vos volailles
- Exercer une surveillance quotidienne de vos animaux
- Mettre à l'abri les points d'alimentation et d'abreuvement
- Protéger et entreposer votre stock d'aliments ainsi que la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination
- Nettoyer régulièrement vos installations et le matériel utilisé
- Limiter l'accès des personnes indispensables à l'entretien
- Aucun contact direct de vos animaux captifs avec des oiseaux sauvages
- Aucun déplacement dans un autre élevage de volaille
- Dans tous les cas, si une mortalité anormale est constatée, conservez bien les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire.

SE FAIRE RECENSER

Pour rappel, tous les « détenteurs non commerciaux » de volailles ou d'autres oiseaux élevés en extérieur doivent se déclarer en remplissant le formulaire Cerfa n°15472*02 puis l'adresser à la mairie.

DEAFLYMPICS – JEUX OLYMPIQUES DES SOURDS

Théo Moreau et Marie Rivereau, athlètes sourds qui vivent en couple à St Augustin des Bois, sont retenus dans l'équipe de France pour les Jeux Olympiques Sourds qui se dérouleront au Brésil en mai 2022.

Du 1er au 15 mai 2022, c'est au Brésil à Caxias do Sul que l'élite sportive sourde se donnera rendez-vous pour les 24 ème Deaflympics d'été. Environ, 50 athlètes sélectionnés pour la France, près de 3000 athlètes mondiaux et plus de 80 pays seront présents.

Marie, participe aux championnats « valides » du saut à la perche. Elle est Championne Régionale Seniors, Vice-championne de France Seniors (4m14) et 8ème aux championnats de France Elite avec 4m20. elle a été retenue pour représenter la France au Brésil. Marie est une athlète soutenue par la Dalle Angevine et Sco Athlétiste Angers, depuis 2 ans.

Théo Moreau, Triathlète, qualifié pour les championnats du monde Ironman 70.3 aux Usa en 2022 et en Finlande pour 2023, a obtenu 6 podiums en 2021. Il est aussi Champion de France vélo contre la montre para cyclisme sourds, il a obtenu également sa qualification dans l'équipe de France vélo sourds pour représenter la France au Brésil.

Pour les soutenir : www.theomoreau.com et sur Facebook **Théo Moreau Triathlète sourd et Marie Rivereau, deaf perchiste**



PRÈS DE CHEZ VOUS



Samedi 7 Mai

Journée SPORTIVE

ROSE TRIP MAROC 2022

Au profit des Associations
Ruban Rose et Les Enfants du Désert

**St Augustin des Bois (49),
Salle Polyvalente**

10h-11h : Zumba
11h15- 12h15 : Renforcement
14h-15h : Zumba
15h15 - 16h15 : Renforcement



Organisée par
LJA Folles du Désert

OUVERT A TOUTES ET A TOUS !!
5€ le cours, 8€ les 2, 15€ les 4
Réduction de 2€
pour les 9-15 ans.
Gratuit pour les - de 9 ans



Inscriptions sur
www.helloasso.com/associations/lja-folles-du-desert

CinéVillages Avril 2022 Site internet : cinévillages49.fr

Un cinéma... 3 salles | Le Ponton - La Possonnière | salle Barbara - St Martin du Foulloux | salle St Louis - St Georges/Loire

 COMPAGNONS ven 01/04 * 20h30 La Possonnière	 UN AUTRE MONDE Jeu 07/04 * 20h30 St Martin du Fx	 MAIGRET ven 08/04 * 20h30 St Martin du Fx	 LE CHÊNE sam 09/04 * 18h St Georges/Loire
 MAISON DE RETRAITE sam 09/04 * 20h30 St Georges/Loire	 VAILLANTE mer 13/04 * 15h St Georges/Loire	 HOPPER ET LE HANSTOR DES TÉNÉREUX Jeu 14/04 * 15h La Possonnière	 GOLIATH Jeu 14/04 * 20h30 La Possonnière
 MAISON DE RETRAITE ven 15/04 * 20h30 La Possonnière	 LE CHÊNE mer 20/04 * 15h St Martin du Fx	 LA BRIGADE Jeu 21/04 * 20h30 St Martin du Fx	 RIEN À FOUTRE ven 22/04 * 20h30 St Martin du Fx
 ALORS ON DANSE sam 23/04 * 18h St Georges/Loire	 THE BATMAN sam 23/04 * 20h30 La Possonnière	 À PLEIN TEMPS Jeu 28/04 * 20h30 La Possonnière	 EN CORPS ven 29/04 * 20h30 La Possonnière

3 COMMUNES DES BÉNÉVOLES UNE MÊME PASSION LE CINÉMA

"Votre présence est notre récompense"
SVP "NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE" MERCI - RPNS -

Pour diffuser vos informations dans le prochain bulletin, contactez-nous avant le **15 avril 2022** par mail à communication@saint-augustin-des-bois.fr ou à l'accueil de la mairie.

